

# GROUPE



**BANQUE DE PROXIMITÉ  
DEPUIS 1814**



***Rapport de gestion 2015  
" consolidé "***

# BILAN CONSOLIDE

<b>Actifs</b>	<i>Annexe</i>	<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Liquidités		19'951'879.85	18'187'997.12
Créances sur les banques		22'324'013.27	21'746'851.69
Créances sur la clientèle	<b>5.1</b>	33'179'307.62	38'054'047.16
Créances hypothécaires	<b>5.1</b>	397'709'271.83	374'044'378.10
Opérations de négoce	<b>5.2</b>	13'533'244.12	13'059'367.82
Immobilisations financières	<b>5.4</b>	9'253'915.50	10'494'600.00
Comptes de régularisation		1'655'672.32	2'042'090.29
Immobilisations corporelles	<b>5.5</b>	5'340'708.00	5'602'734.00
Autres actifs	<b>5.6</b>	2'204'589.24	1'546'567.58
<b>Total des actifs</b>		<b>505'152'601.75</b>	<b>484'778'633.76</b>
<b>Passifs</b>			
Engagements envers les banques		0.00	0.00
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		428'741'348.26	402'549'510.53
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	<b>5.3</b>	1'922'366.00	1'255'448.00
Obligations de caisse		23'253'000.00	31'221'000.00
Comptes de régularisation		1'641'579.03	1'593'847.64
Autres passifs	<b>5.6</b>	582'675.72	1'083'906.77
Provisions	<b>5.8</b>	6'367'291.88	6'158'684.63
<b>Total des fonds étrangers</b>		<b>462'508'260.89</b>	<b>443'862'397.57</b>
Réserves pour risques bancaires généraux	<b>5.8</b>	3'845'000.00	3'845'000.00
Capital social		1'769'000.00	1'769'000.00
Réserves issues du capital		55'931.70	55'931.70
Réserves issues du bénéfice		33'563'498.59	31'511'854.00
Réserves de change		0.00	0.00
Propres parts du capital	<b>5.11</b>	-101'000.00	-99'000.00
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres		1'487'885.90	1'435'929.91
Réserves de nouvelle évaluation		0.00	0.00
Bénéfice consolidé		2'024'024.67	2'397'520.58
<i>dont part des intérêts minoritaires au bénéfice consolidé</i>		<i>69'987.33</i>	<i>125'109.69</i>
<b>Total des fonds propres</b>		<b>42'644'340.86</b>	<b>40'916'236.19</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>505'152'601.75</b>	<b>484'778'633.76</b>
<b>Opérations hors bilan</b>		<b>31.12.2015</b>	<b>31.12.2014</b>
		<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Engagements conditionnels	<b>5.1, 6.1</b>	1'466'671.01	1'094'245.89
Engagements irrévocables	<b>5.1, 6.1</b>	41'070'956.34	37'907'409.49

# COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015

	<i>Annexe</i>	<b>31.12.2015</b> CHF	<b>31.12.2014</b> CHF
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>			
Produit des intérêts et des escomptes		9'610'053.81	10'330'938.65
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		782'230.29	578'455.71
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		279'310.05	352'146.74
Charges d'intérêts		-2'863'220.19	-2'804'518.56
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>7'808'373.96</b>	<b>8'457'022.54</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		-259'525.18	-129'950.50
<b>Sous-total Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>7'548'848.78</b>	<b>8'327'072.04</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>			
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		3'193'708.88	3'729'262.24
Produit des commissions sur les opérations de crédit		9'450.00	1'233.05
Produit des commissions sur les autres prestations de service		267'173.07	292'759.21
Charges de commissions		-197'324.76	-283'048.00
<b>Sous-total résultant des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>3'273'007.19</b>	<b>3'740'206.50</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	<b>7.1</b>	<b>165'716.59</b>	<b>668'240.02</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>			
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		-197'077.80	-4'406.00
Produit des participations		0.00	107'800.00
- dont des participations enregistrées selon la méthode de mise en équivalence		0.00	0.00
- dont autres participations non consolidées		0.00	0.00
Résultat des immeubles		213'304.90	182'603.36
Autres produits ordinaires		9'198.40	30'835.92
Autres charges ordinaires		-22'715.93	-24'261.78
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>2'709.57</b>	<b>292'571.50</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			
Charges de personnel	<b>7.2</b>	-4'471'683.68	-4'617'249.65
Autres charges d'exploitation	<b>7.3</b>	-2'718'189.55	-2'972'219.26
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-7'189'873.23</b>	<b>-7'589'468.91</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles		-262'026.00	-262'026.00
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		-503'239.28	-1'371'085.85
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>3'035'143.62</b>	<b>3'805'509.30</b>
Produits extraordinaires	<b>7.4</b>	46'566.45	18'949.75
Charges extraordinaires	<b>7.4</b>	-53'390.95	-2'137.90
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		0.00	0.00
Impôts	<b>7.5</b>	-1'004'294.45	-1'424'800.57
<b>Bénéfice consolidé</b>		<b>2'024'024.67</b>	<b>2'397'520.58</b>
dont part des intérêts minoritaires au résultat de l'entité bénéficiaire		69'987.33	125'109.69

## Tableau de financement consolidé 2015

En milliers de francs

	2015			2014		
	Sources de fonds CHF	Emplois de fonds CHF	Solde + / - CHF	Sources de fonds CHF	Emplois de fonds CHF	Solde + / - CHF
<b>Flux de fonds provenant du résultat opérationnel (financement interne) :</b>						
Bénéfice du groupe	2'024			2'397		
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	262			262		
Provisions et autres corrections de valeur	847			1'833		
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes		667			1'530	
Comptes de régularisation actifs	386			95		
Comptes de régularisation passifs	48				841	
Dividendes de l'exercice précédent		320			409	
<b>Solde</b>	<b>3'567</b>	<b>987</b>	<b>2'580</b>	<b>4'587</b>	<b>2'780</b>	<b>1'807</b>
<b>Flux de fonds provenant des transactions sur capitaux propres</b>						
Variation du capital social						
Ecart de conversion monétaires						
Parts des intérêts minoritaires aux capitaux propres	52					
<b>Solde</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles :</b>						
Participations						
Immeubles						
Autres immobilisations corporelles				19		
Valeurs immatérielles						
Modifications du périmètre de consolidation						
<b>Solde</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>19</b>	<b>0</b>	<b>19</b>
<b>Flux de fonds provenant de l'activité bancaire :</b>						
Engagements envers les banques					4'500	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres						
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	26'192			24'291		
Engagements résultant d'opérations de négoce						
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	667					
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur						
Obligations de caisse		7'968			8'868	
Autres passifs		501		529		
Créances sur les banques		577		2'861		
Créances résultant d'opérations de financement de titres						
Créances sur la clientèle	4'875			3'626		
Créances hypothécaires		23'665			33'941	
Opérations de négoce		474			1'968	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés						
Immobilisations financières	1'241				369	
Autres actifs		658			197	
Liquidités		1'764		16'710		
<b>Solde</b>	<b>32'975</b>	<b>35'607</b>	<b>-2'632</b>	<b>48'017</b>	<b>49'843</b>	<b>-1'826</b>
<b>Total source de fonds</b>	<b>36'594</b>			<b>52'623</b>		
<b>Total emploi de fonds</b>		<b>36'594</b>	<b>0</b>		<b>52'623</b>	<b>0</b>

## ETAT DES CAPITAUX PROPRES

consolidé au 31 décembre 2015 (en milliers de CHF)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserve pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Réserves facultatives issues du bénéfice et du bénéfice reporté	Propres parts du capital	Intérêts minoritaires	Résultat de la période	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2015</b>	<b>1'769</b>	<b>56</b>	<b>31'512</b>	<b>3'845</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-99</b>	<b>1'436</b>	<b>2'397</b>	<b>40'916</b>
Plan de participation des collaborateurs / inscriptions dans les réserves										0
Augmentation / réduction du capital										0
Autres apports / injections										0
Acquisition de propres parts au capital							-36			-36
Aliénation de propres parts au capital							34			34
Bénéfice / (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital										0
Différence de change										0
Dividendes et autres distributions									-259	-259
Autres dotations / (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux										0
Autres dotations / (prélèvements) affectant les autres réserves			2'051					52	-2'138	-35
Bénéfice consolidé de l'exercice									2'024	2'024
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2015</b>	<b>1'769</b>	<b>56</b>	<b>33'563</b>	<b>3'845</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-101</b>	<b>1'488</b>	<b>2'024</b>	<b>42'644</b>

# ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES 2015

## 1. RAISON SOCIALE, FORME JURIDIQUE ET SIEGE DU GROUPE

La Caisse d'Epargne Riviera est une société coopérative ayant son siège à Vevey. Riviera Finance SA est une société anonyme ayant son siège à Vevey.

L'entité consolidée Caisse d'Epargne Riviera et Riviera Finance SA (ci-après CER) est principalement active dans le domaine hypothécaire et la récolte de fonds passifs. Son rayon d'action se situe dans le canton de Vaud et plus particulièrement dans la région de Vevey.

Par l'intermédiaire de Riviera Finance SA, la CER est à même d'offrir un service spécifique de gérance de fortune.

A la fin de l'exercice, l'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élève à 22,80 personnes (21,50 l'année précédente).

## 2. PRINCIPES DE COMPTABILISATION ET D'EVLUATION

### 2.1 Principes généraux

La tenue des livres, l'établissement du bilan et l'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la loi sur les banques et à son ordonnance ainsi qu'aux prescriptions comptables pour les banques, négociants en valeurs mobilières et les groupes et conglomérats financiers définis par la Cric.-FINMA 15/1. La saisie des opérations est effectuée journalièrement. Le bilan est établi selon la date de transaction. Les comptes sont établis de manière à donner une image fidèle du patrimoine et du résultat de la banque. Les comptes annuels contiennent des réserves latentes.

### 2.2 Principes de présentation

La loi prescrit un cadre de présentation pour les états financiers et l'annexe aux comptes annuels. Seules les composantes de ce schéma de publication applicables au Groupe figurent ici. Ainsi, les tableaux prescrits ont-ils été limités aux catégories de données concernant le Groupe dans le but d'en faciliter la lecture.

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 15/1 au 1er janvier 2015, les chiffres de l'exercice précédent (2014) ont été retraités afin de faire correspondre ceux-ci aux nouvelles normes de présentation.

Conformément aux dispositions transitoires, cm 627 de la circulaire FINMA 15/1, la CER a renoncé à l'indication des chiffres de l'exercice précédent dans les données fournies en annexe.

### 2.3 Principes généraux d'évaluation

Les comptes ont été établis selon l'hypothèse de la poursuite de l'activité. Les inscriptions au bilan sont fondées sur des valeurs de continuation.

La compensation entre actifs et passifs ainsi que celle entre charges et produits est en principe interdite. La compensation entre créances et engagements est limitée aux cas suivants :

- Compensation des corrections de valeurs avec les positions actives correspondantes.
- Compensation, dans le compte de compensation, d'adaptations de valeurs positives et négatives survenues durant la période de référence sans incidence sur le compte de résultat.
- Compensation des valeurs de remplacement positives et négatives d'instruments financiers dérivés sur la base d'un contrat de netting avec la contrepartie concernée, reconnue et exécutable.

Les principes de comptabilisation et d'évaluation n'ont pas subi de modifications par rapport à l'exercice précédent.

## 2.4 Modification des principes comptables et des principes d'évaluation

Les dédites sur ruptures de contrats hypothécaires à taux fixe sont, dès cet exercice, enregistrées dans les produits des intérêts et des escomptes au prorata de la durée restante à partir de la rupture du contrat, pour autant que le montant dépasse CHF 5'000 par cas. Au préalable, ces revenus étaient enregistrés dans les produits des commissions sur les opérations de crédits. Le montant de l'exercice 2014, MCHF 210 a fait l'objet d'un reclassement.

## 2.5 Périmètre de consolidation

Toutes les sociétés du secteur financier dans lesquelles la CER détient directement ou indirectement la majorité des voix ou du capital font l'objet d'une intégration globale.

Au 31.12.2015, le périmètre de consolidation comprend la banque et la société suivante :

Nom de la société	Activité	Capital-actions en devises	Quote-part de participation
RIVIERA FINANCE SA, Vevey	Gérance de fortune et conseils patrimoniaux	CHF 1'650'000	65.33 %

## 2.6 Variation du périmètre de consolidation

Il n'y a pas eu de modification du périmètre de consolidation lors de l'exercice sous revue.

## 2.7 Méthode de consolidation

La consolidation du capital se fait selon la méthode anglo-saxonne "purchase". Le prix d'acquisition de la participation est compensé avec les fonds propres existant au moment de la prise de contrôle.

## 2.8 Date de clôture des comptes consolidés

Les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

## 2.9 Liquidités

Les montants sont portés au bilan à la valeur nominale.

## 2.10 Créances sur les banques et la clientèle, créances hypothécaires

Principe de la valeur nominale, diminué des corrections de valeur nécessaires.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Tout comme les sûretés éventuellement obtenues, elles sont évaluées à leur valeur de liquidation et la CER effectue des corrections de valeur tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Les opérations hors bilan tels qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque des indices probants rendent peu vraisemblables les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours. La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la CER peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Les créances jugées partiellement ou entièrement irrécupérables ou pour lesquelles a été produit un abandon de créance sont amorties par prélèvement sur la correction de valeur correspondante.

Les montants récupérés sur des créances amorties durant les exercices précédents qui ne sont pas réutilisés immédiatement pour d'autres corrections de valeur de même nature sont dissous par la rubrique du compte de résultat "Variations des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts".

En plus des corrections de valeur individuelles, la CER constitue des corrections de valeur pour risques latents de défaillance existants à la date d'évaluation. Les risques latents de défaillance résultent des risques présents à la date du bilan dans le portefeuille de crédits existant, dont on ne prendra la mesure qu'ultérieurement.

Les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont basées sur des valeurs tirées de l'expérience.

Les corrections de valeur individuelles et les corrections de valeur pour risques latents de défaillance sont compensées avec les positions actives correspondantes.

### **2.11 Portefeuille de titres et de métaux précieux destinés au négoce**

Les valeurs en portefeuille sont évaluées au prix du marché à la date du bilan et la différence d'évaluation est enregistrée dans la rubrique du compte de résultat "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

Les intérêts et dividendes générés par les positions de négoce sont inscrits à la rubrique du compte de résultat "Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce".

### **2.12 Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés**

Les instruments financiers dérivés sont utilisés à des fins de négoce et de couverture.

Dans le cadre de la gestion du bilan, la CER utilise des instruments financiers dérivés pour la couverture des risques de taux d'intérêt. Les opérations de couverture sont évaluées de la même façon que l'opération de base qu'elles couvrent. Le résultat de la couverture est enregistré dans la même rubrique de compte de résultat que celui de l'opération de couverture. Le résultat de l'évaluation des instruments de couverture est saisi dans le compte de compensation. Le solde net du compte de compensation est présenté soit à la position "Autres actifs" soit à la position "Autres passifs".

La CER documente les relations de couverture ainsi que les buts des opérations de couverture lors de la conclusion des opérations. La banque vérifie périodiquement les besoins de couverture en relation avec la réglementation interne.

### **2.13 Immobilisations financières**

Les titres productifs d'intérêts, destinés à être conservés jusqu'à l'échéance, sont enregistrés à leur valeur nominale. L'éventuel agio ou disagio résultant de l'achat de valeurs à intérêt fixe, destinées à être gardées jusqu'à l'échéance, est réparti dans les "Comptes de régularisation actifs ou passifs" pour toute la durée allant jusqu'à l'échéance.

Lorsque des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance sont aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation, les bénéfices et pertes réalisés correspondant à la composante de taux sont délimités sur la durée d'échéance résiduelle de l'opération par les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs".

### **2.14 Immobilisations corporelles**

Les immeubles de rendement sont portés à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements planifiés sur 50 ans sans les terrains, mais au maximum à la valeur vénale estimée. Les autres immobilisations corporelles sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements linéaires planifiés d'après l'utilisation probable des objets, cette durée étant estimée avec prudence. Les amortissements supplémentaires sont admis dans la mesure où cela est conforme à la réglementation fiscale.

Les durées d'amortissement sont de 10 ans au maximum et de 3 ans pour les logiciels et le matériel d'informatique.



Les acquisitions courantes qui ne dépassent pas CHF 10'000.-- par objet (nouvelles acquisitions non significatives) sont amorties directement par le compte de résultat.

La valeur des immobilisations corporelles est analysée, puis validée à chaque date du bilan.

### **2.15 Engagements au passif**

Ils sont comptabilisés à la valeur maximale, telle qu'elle ressort des livres, contrats et autres documents probants de la CER.

### **2.16 Provisions**

En application du principe de prudence, la CER constitue des correctifs de valeur et des provisions individuelles pour tous les risques de pertes reconnaissables.

Les provisions existantes sont réévaluées à chaque date du bilan. Elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes sur la base de ces nouvelles évaluations.

Les dissolutions par le compte de résultat de provisions économiquement plus nécessaires sont enregistrées comme suit :

- Les provisions pour impôts par la rubrique "Impôts"
- Les provisions pour engagements de prévoyance par la rubrique "Charges de personnel"
- Les autres provisions par la rubrique "Variation des provisions et autres corrections de valeur, pertes"

### **2.17 Réserves pour risques bancaires généraux**

Au sens de l'article 21 al. 1 let. c de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR), ces réserves sont considérées comme des fonds propres de base durs. Elles sont constituées pour couvrir d'éventuels futurs risques. La réserve pour risques bancaires généraux est considérée comme des fonds propres par les autorités fiscales.

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées ou dissoutes par la rubrique du compte de résultat "Variation des réserves pour risques bancaires généraux".

### **2.18 Impôts**

La charge fiscale est déterminée et comptabilisée sur la base du résultat de l'exercice.

Une provision pour impôts différés est constituée sous la rubrique "Provisions" de façon à tenir compte des charges fiscales latentes qui résultent des divergences d'évaluation entre les valeurs déterminantes pour les boucllements statutaires et celles relevées pour la consolidation.

### **2.19 Engagements de prévoyance**

Le personnel de la Caisse d'Epargne riviera est affilié depuis le 1.01.2008 auprès de Retraites Populaires. Le personnel de Riviera Finance est affilié auprès de la Banque Cantonale Vaudoise.

Le plan de prévoyance appliqué est orienté sur les cotisations. Dans ce sens, l'employeur n'a pas à se substituer à la Caisse pour le revenu des prestations aux assurés.

Le traitement des engagements de prévoyance se fonde sur la Swiss GAAP RPC 26. Les cotisations de l'employeur sont enregistrées comme charges courantes de l'exercice.

Aucune réserve de cotisations n'a été constituée par l'employeur.

### **2.20 Comptes de régularisation**

Les charges et les produits d'intérêts, les commissions, les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont délimités dans le temps.

### **2.21 Engagements conditionnels, engagements irrévocables, engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires**

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, des provisions sont dûment constituées.

### **2.22 Conversion des monnaies étrangères**

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour. Les montants actifs et passifs en monnaie étrangère sont convertis aux cours en vigueur à la date du bilan. Le résultat de change issu de la conversion des positions en monnaies étrangères est enregistré dans la rubrique "Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur".

<b>Cours de clôture</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
EUR	1.0815	1.2026
USD	0.9893	0.9895

### **2.23 Propres parts du capital**

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la circulaire FINMA 15/1 au 1er janvier 2015, les propres parts de capital sont maintenant présentées dans les capitaux propres, en négatif. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

## **3. GESTION DES RISQUES ET SURVEILLANCE CONSOLIDÉE**

Le Conseil d'administration procède régulièrement à une analyse des risques de la CER dans le but de les identifier, de les mesurer, de les évaluer et de les contrôler. En vertu des dispositions de l'OFR, qui transposent les accords de Bâle III, des fonds propres nécessaires sont déterminés en fonction des risques encourus. Ils doivent être couverts par des fonds propres disponibles.

### **Risque de crédit**

Concernant le risque de crédit, la CER fait preuve de grande prudence lors de l'octroi des crédits. Elle exige systématiquement des garanties de première qualité. Lorsqu'il s'agit d'hypothèques, elle évalue les immeubles de manière très prudente et accorde les crédits en respectant les marges d'avance traditionnelles.

### **Risque de variation des taux d'intérêts**

La CER poursuit une politique active liée aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global (Asset & Liability-Management, ALM).

L'ALM identifie, quantifie, contrôle et gère les risques liés aux variations de taux d'intérêts au niveau du bilan global.

Ces risques sont mesurés au moyen d'une analyse de Value-at-Risk, soit la définition de la perte potentielle maximale d'un élément du bilan sensible aux taux d'intérêts pour une période (p. ex. 1 mois) et une probabilité (p. ex. 95%) prédéfinie.

Un système de limites adéquat ainsi qu'un règlement ALM permettent d'assurer une situation de risque adaptée et de répondre pleinement à la réglementation actuelle.

## **Autres risques de marché**

Les autres risques de marché, notamment ceux émanant de titres de participation et de monnaies étrangères, sont maîtrisés par le contrôle des limites. La surveillance des positions des marchés a lieu quotidiennement. Les autres rubriques sont vérifiées régulièrement.

## **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels proviennent aussi bien de nos activités que de notre fonction d'employeur ou d'utilisateur de bien-fonds. Ils peuvent résulter de lacunes dans nos procédures, de défaillances humaines, d'un changement de loi ou d'une évolution informatique. Ils peuvent être d'origine interne ou externe, causés intentionnellement, par hasard ou d'origine naturelle. Il peut en résulter des pertes opérationnelles, mais aussi un impact dommageable sur la réputation de la société et de son aptitude à poursuivre son activité.

Au vu de la diversité des causes, il n'est pas possible d'éliminer totalement les risques opérationnels. C'est pourquoi ils sont gérés de manière à identifier leur nature et leur importance afin de limiter leur impact. Le système de contrôle interne est un élément capital à cet égard.

## **Risque de liquidité**

Le Conseil d'administration a fixé une tolérance au risque de liquidité qui est révisée au moins une fois par an.

La CER n'a aucune intention de prendre des risques excessifs dans les besoins de liquidités. L'objectif est d'avoir à tout moment suffisamment de liquidités pour pouvoir respecter les obligations de paiement, même en cas de situation de crise. Cela se traduit en termes quantitatifs par des niveaux d'alertes et des limites globales, y c. en matière de niveau de réserve de liquidités. Il existe en outre un plan d'urgence.

Un cadre réglementaire interne garantit que les indications à la prise de risques sont adaptées au risque de liquidité.

La CER gère et contrôle ce type de risques au travers de la concordance des échéances des actifs et des passifs et selon les dispositions légales et conventionnelles en la matière.

## **Compliance et risques juridiques**

La direction contrôle le respect des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que les devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Elle suit les développements législatifs en cours auprès des autorités de surveillance ou d'autres organismes.

## **Litige en cours**

Une procédure en dédommagement à l'encontre de Riviera Finance SA a été engagée par un client dans le cadre d'un mandat de gestion. Il s'agit d'une réclamation pécuniaire déposée auprès du Juge délégué de la Chambre patrimoniale cantonale (Vaud). Si cette affaire devait être jugée en faveur du client, elle ne mettrait pas en danger la continuation des affaires de la société. Le dossier a été remis à un cabinet d'avocats réputés pour sauvegarder les intérêts et l'image de Riviera Finance.

## **Externalisation**

Au sens de la Circ.-FINMA 08/7, la banque externalise la gestion de l'infrastructure informatique, l'impression des documents clientèle, ainsi que des opérations liées au trafic des paiements.

Conformément aux exigences de la FINMA, ces externalisations ont fait l'objet de contrats de services détaillés. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs des prestataires concernés sont tous soumis au secret bancaire.

#### **4. Evènements significatifs survenus après la date du bilan**

Aucun évènement susceptible d'avoir un impact significatif sur le patrimoine, la situation financière ainsi que les résultats de la banque n'est intervenu après le 31 décembre 2015, date du bilan de la banque.

#### **5. Informations relatives au bilan**

Montants en milliers de francs.

#### **6. Informations relatives aux opérations hors bilan**

Montants en milliers de francs.

#### **7. Informations relatives au compte de résultat**

Montants en milliers de francs.

## **5.**

# **Informations relatives au bilan**

**Montants en milliers de francs**

## 5.1 Couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

### Couverture des créances et des opérations hors bilan

	Nature des couvertures			Total CHF	
	Couvertures hypothécaires CHF	Autres couvertures CHF	Sans couverture CHF		
	<b>Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>				
Créances sur la clientèle	32'031	3'477	669	36'177	
Créances hypothécaires	402'270	0	0	402'270	
- Immeubles d'habitation	346'646	0	0	346'646	
- Immeubles commerciaux	23'606	0	0	23'606	
- Immeubles artisanaux et industriels	19'088	0	0	19'088	
- Autres	12'930	0	0	12'930	
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>434'301</b>	<b>3'477</b>	<b>669</b>	<b>438'447</b>
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>427'620</b>	<b>3'269</b>	<b>0</b>	<b>430'889</b>
<b>Hors bilan</b>					
Engagements conditionnels	95	1'372	0	1'467	
Engagements irrévocables	38'349	2'722	0	41'071	
<b>Total du hors bilan</b>	<b>31.12.2015</b>	<b>38'444</b>	<b>4'094</b>	<b>0</b>	<b>42'538</b>

### Créances compromises

	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>31.12.2015</b>	<b>6'305</b>	<b>4'797</b>	<b>1'508</b>	<b>1'508</b>

## 5.2 Opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

	2015 CHF
<b>ACTIFS</b>	
<b>Opérations de négoce</b>	
Titre de dettes, papier/opérations du marché monétaire	0
Titres de participation	13'533
Métaux précieux et matières premières	0
Autres actifs du négoce	0
<b>Total des opérations de négoce</b>	<b>13'533</b>
<b>Autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>	
Titres de dettes	0
Produits structurés	0
Autres	0
<b>Total des autres instruments financiers évalués à la juste valeur</b>	<b>0</b>
<b>Total des Actifs</b>	<b>13'533</b>
- dont établi au moyen d'un modèle d'évaluation	0
- dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	0

### 5.3 Instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture			
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
<b>Instruments de taux</b>							
SWAPS					1'854	80'000	
<b>Devises / métaux précieux</b>							
Contrats à terme		26	587				
<b>Titres de participation/indices</b>							
Options (OTC)		42	2'974				
<b>Total avant prise en compte des contrats de netting</b>							
	31.12.2015	0	68	3'561	0	1'854	80'000
				Valeurs de remplacement positives (cumulées)	Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
<b>Total après prise en compte des contrats de netting</b>							
	31.12.2015				0		1'922



## 5.4 Immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	2015	CHF	2015	CHF
<b>Répartition des immobilisations financières</b>				
<b>Titres de créance</b>	8'735		8'934	
- dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	8'730		8'934	
- dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la revente)	0		0	
<b>Titres de participation</b>	0		0	
<b>Métaux précieux</b>	4		0	
<b>Immeubles</b>	515		515	
<b>Total</b>	9'254		9'449	
- dont titres admis en pension selon les prescriptions	0		0	

### Répartition des contreparties selon la notation

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notification
Valeur comptable des titres de créance	1'188	2'463	2'214	195	0	2'670

La banque se fonde sur les classes de notation fournies par Telekurs.

## 5.5 Immobilisations corporelles

	Valeur d' acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2014	2015					Valeur comptable 31.12.2015
				Change- ments d'affecta- tion	Investis- sements	Désin- vestis- sements	Amortis- sements	Reprises	
				CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	
Immeubles à l'usage de la banque	2'835	-1'310	1'525	0	0	0	0	-178	1'347
Autres immeubles	8'395	-4'317	4'078	0	0	0	0	-84	3'994
Autres immobilisations corporelles	14	-14	0	0	0	0	0	0	0
Objets en "leasing" financier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>11'244</b>	<b>-5'641</b>	<b>5'603</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-262</b>	<b>5'341</b>

## 5.6 Autres actifs et autres passifs

	Autres actifs	Autres passifs
	2015 CHF	2015 CHF
Compte de compensation	1'854	0
Montant activé relatif aux réserves de contribution de l'employeur	0	0
Montant activé relatif aux autres actifs résult. des instit. de prévoyance	0	0
Impôts indirects	168	461
Comptes d'ordre	0	0
Badwill	0	0
Divers	183	122
<b>Total</b>	<b>2'205</b>	<b>583</b>

## 5.7 Situation économique de l'institution de prévoyance

	Excédent de couverture / découvert	Part économique de la banque 31.12.2015	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel 31.12.2015
Retraites populaires & BCVD	0	0	0	407	407

## 5.8 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux

	Etat au 31.12.2014	Utilisations conformes à leur but	Modifications du périmètre de consolidation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelles constitu- tions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat au 31.12.2015
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Provisions pour impôts latents	3'608	0	0	0	0	347	0	3'955
Provisions pour engagements de prévoyance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour risques de défaillance	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour autres risques d'exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0
Provisions pour restructurations	1'000	-190	0	0	0	250	0	1'060
Autres provisions	1'513	-411	0	0	0	250	0	1'352
<b>Total des provisions</b>	<b>6'121</b>	<b>-601</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>847</b>	<b>0</b>	<b>6'367</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>3'845</b>	0	0	0	0	0	0	<b>3'845</b>
<b>Corrections de valeurs pour risques de défaillance et les risques pays</b>	<b>7'310</b>	<b>-12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>419</b>	<b>-159</b>	<b>7'558</b>
<i>- dont corrections de valeurs pour risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>1'579</i>	<i>-12</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>100</i>	<i>-159</i>	<i>1'508</i>
<i>- dont corrections de valeurs pour les risques latents</i>	<i>5'731</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>319</i>	<i>0</i>	<i>6'050</i>

**5.9 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs**

	Droits de participation		Options	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
	31.12.2015 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2015 CHF	31.12.2015 CHF
Membres du conseil d'administration	51	51'000		
Organes	2	2'000		
Collaborateurs	22	22'000		
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>75'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**5.10 Parties liées**

	Créances	Engagements
	31.12.2015 CHF	31.12.2015 CHF
Sociétés liées	0	0
Affaires d'organes	9'438	1'554

Les limites accordées aux organes s'élèvent à MCHF 9'438 au 31 décembre 2015.

**5.11 Propres parts du capital et composition du capital propre**

	Prix de transaction moyen	Nombre d'actions
	CHF	CHF
Propres actions au porteur le 01.01.2015	1'000	99
+ achats	1'000	36
- ventes	1'000	-34
<b>Propres actions au porteur le 31.12.2015</b>		<b>101</b>

## 5.12 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	à vue CHF	dénonçable CHF	Echu :				immobilisé CHF	Total CHF
			d'ici 3 mois CHF	entre 3 et 12 mois CHF	entre 12 mois et 5 ans CHF	après 5 ans CHF		
<b>Actifs / Instruments financiers</b>								
Liquidités	19'952	0	0	0	0	0	0	19'952
Créances sur les banques	22'324	0	0	0	0	0	0	22'324
Créances sur la clientèle	0	33'179	0	0	0	0	0	33'179
Créances hypothécaires	0	105'245	23'150	33'532	235'782	0	0	397'709
Opérations de négoce	13'533	0	0	0	0	0	0	13'533
Immobilisations financières	3'809	0	868	1'698	2'094	270	515	9'254
<b>Total</b>								
<b>31.12.2015</b>	<b>59'618</b>	<b>138'424</b>	<b>24'018</b>	<b>35'230</b>	<b>237'876</b>	<b>270</b>	<b>515</b>	<b>495'951</b>
<b>Fonds étrangers / Instruments financiers</b>								
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	100'744	319'398	3'900	4'700	0	0	0	428'742
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	1'922	0	0	0	0	0	0	1'922
Obligations de caisse	0	0	1'124	6'109	14'091	1'929	0	23'253
<b>Total</b>								
<b>31.12.2015</b>	<b>102'666</b>	<b>319'398</b>	<b>5'024</b>	<b>10'809</b>	<b>14'091</b>	<b>1'929</b>	<b>0</b>	<b>453'917</b>

### 5.13 Actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes

	CHF	Monnaies converties en CHF			31.12.2015 Total en CHF
		EUR	USD	Autres	
<b>Actifs</b>					
Liquidités	19'355	493	76	28	19'952
Créances sur les banques	12'128	3'430	3'442	3'324	22'324
Créances sur les clients	33'179	0	0	0	33'179
Créances hypothécaires	397'709	0	0	0	397'709
Opérations de négoce	11'452	691	1'003	387	13'533
Immobilisations financières	7'194	563	1'172	325	9'254
Comptes de régularisation	1'656	0	0	0	1'656
Participations non consolidées	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	5'341	0	0	0	5'341
Valeurs immatérielles	0	0	0	0	0
Autres actifs	2'205	0	0	0	2'205
<b>Total des actifs</b>	<b>490'219</b>	<b>5'177</b>	<b>5'693</b>	<b>4'064</b>	<b>505'153</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	419'002	6'511	2'377	852	428'742
Valeurs rempl. négatives d'instr. financiers dérivés	1'922	0	0	0	1'922
Obligations de caisse	23'253	0	0	0	23'253
Comptes de régularisation	1'642	0	0	0	1'642
Autres passifs	583	0	0	0	583
Provisions	6'367	0	0	0	6'367
Réserves pour risques bancaires généraux	3'845	0	0	0	3'845
Capital social	1'769	0	0	0	1'769
Réserves issues du capital	56	0	0	0	56
Réserves issues du bénéfice	33'563	0	0	0	33'563
Réserve de change	0	0	0	0	0
Propres titres de participations	-101	0	0	0	-101
Part des intérêts minoritaires aux capitaux propres	1'488	0	0	0	1'488
Réserves de nouvelle évaluation	0	0	0	0	0
Bénéfice consolidé	2'024	0	0	0	2'024
<i>dont part des int. minoritaires au bén. consolidé</i>	<i>70</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>70</i>
<b>Total des passifs</b>	<b>495'483</b>	<b>6'511</b>	<b>2'377</b>	<b>852</b>	<b>505'153</b>
<b>Position nette par devise</b>	<b>-5'194</b>	<b>-1'334</b>	<b>3'316</b>	<b>3'212</b>	<b>0</b>

## 6.

# Informations relatives aux opérations hors-bilan

Montants en milliers de francs

### 6.1 Engagements conditionnels

	31.12.2015 CHF
Engagements irrévocables	41'071
Autres engagements conditionnels	1'467
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>42'538</b>



**7.**

## **Informations relatives au compte de résultat**

**Montants en milliers de francs**

## 7.1 Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

### Répartition selon les secteurs d'activité

	31.12.2015 CHF
Opérations de négoce avec des clients commerciaux	0
Opérations de négoce avec des clients privés	0
Opérations de négoce pour propre compte	166
Autres opérations de négoce	0
<b>Total du résultat des opérations de négoce</b>	<b>166</b>

### Résultat provenant de l'utilisation de l'option de la juste valeur

	31.12.2015 CHF
<b>Résultat de négoce provenant des :</b>	
Instruments de taux (y c. les fonds)	0
Titres de participation (y c. les fonds)	-335
Devises	501
Matières premières/métaux précieux	0
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>166</b>

## 7.2 Charges de personnel

	31.12.2015 CHF
Salaires et appointements	-3'483
Prestations sociales	-363
Contributions aux institutions de prévoyance	-407
Autres charges de personnel	-219
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>-4'472</b>

## 7.3 Autres charges d'exploitation

	31.12.2015 CHF
Coût des locaux	-485
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	-851
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	-58
Honoraires de la société d'audit	-137
- dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	-134
- dont pour d'autres prestations de service	-3
Autres charges d'exploitation	-1'187
- dont rémunération pour une éventuelle garantie étatique	0
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>-2'718</b>

#### **7.4 Pertes significatives, produits et charges extraordinaires, dissolutions significatives de réserves latentes, réserves pour risques bancaires généraux et corrections de valeur et provisions libérées**

##### **Produits extraordinaires**

	31.12.2015 CHF
Remboursement d'impôts	47
<b>Total des produits extraordinaires</b>	<b>47</b>

##### **Charges extraordinaires**

	31.12.2015 CHF
Perte résultant d'une erreur opérationnelle	-52
Divers postes non significatifs	-1
<b>Total des charges extraordinaires</b>	<b>-53</b>

#### **7.5 Impôts courants et latents**

	31.12.2015 CHF
Charges relatives aux impôts courants sur le revenu et le capital	-695
Constitution de provisions pour impôts latents	-309
<b>Total des impôts</b>	<b>-1'004</b>
Taux d'imposition sur la base du résultat opérationnel	32%

A l'Assemblée générale des sociétaires de la

## **Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative**

Vevey

## **Rapport de l'organe de révision Comptes annuels consolidés 2015**

(période du 1.1. au 31.12.2015)

27 avril 2016  
2160'0150/9-2  
PCA/ICA/cmi

**Rapport de l'organe de révision des comptes consolidés**  
à l'Assemblée générale des sociétaires de la

**Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, Vevey**

En notre qualité d'organe de révision des comptes consolidés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés ci-joints de la Caisse d'Epargne Riviera, société coopérative, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau de financement, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés et des principes d'évaluation et de consolidation mentionnées dans l'annexe, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

*Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

Lausanne, le 27 avril 2016

BDO SA



Patrick Cattin

Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable



Isabelle Cartier-Rumo

Expert-réviseur agréé

Annexes

Comptes annuels consolidés 2015

**Devoirs de publication en lien avec les fonds propres et les liquidités**  
**Selon Circ. FINMA 2008/22 (publication partielle dans le sens du Cm 7 ss.)**

Montants en milliers de francs

**Présentation des fonds propres pris en compte 31.12.2015**

Fonds propres de base durs (CET1)	42'644
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)	0
Fonds propres de base (T1)	42'644
Fonds propres complémentaires (T2)	0

**Fonds propres pris en comptes 42'644**

**Présentation des fonds propres requis 31.12.2015**

Risques de crédit	Approche standard	18'667
Risques non liés à des contreparties		468
Risques de marché	Approche "de minimis"	353
Risques opérationnels	Approche de l'indicateur de	1'830
(-) Déductions des fonds propres minimaux nécessaires		-453

**Fonds propres minimaux requis 20'865**

**Ratios de fonds propres 31.12.2015**

Ratio des fonds propres de bases durs (Ratio CET1)	16.4%
Fonds propres de base (Ratio T1)	16.4%
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires totaux	16.4%

**Exigences en CET1 selon OFR**

Exigences en CET1 selon OFR	selon OFR	4.9%
dont volant de fonds propres	selon OFR	0.0%
dont volant anticyclique	selon OFR	0.4%

**CET1 disponible afin de couvrir les exigences minimales et les exigences en volants, après déduction des exigences en AT1 et T2 qui sont couvertes par du CET1 12.9%**

Objectif du CET 1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	Circ.-FINMA 11/2	7.4%
<b>CET1 disponible</b>		<b>12.9%</b>
Objectif de fonds propres T1 selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	Circ.-FINMA 11/2	8.9%
<b>T1 disponible</b>		<b>14.4%</b>
Objectif de fonds propres réglementaires selon Circ.-FINMA 11/2 majoré du volant anticyclique	Circ.-FINMA 11/2	10.9%
<b>Fonds propres réglementaires disponibles</b>		<b>16.4%</b>



## Leverage Ratio

Montants en milliers de francs

	Année de référence
<b>Leverage Ratio</b>	5.15%
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	26'294
Engagement global (Pos. 021)	510'220

## Liquidity Coverage Ratio

	Année de référence	
	TOTAL	CHF
<b>Ratio pour la liquidité à court terme LCR</b>		
Moyenne 1er trimestre	215.45%	218.75%
Moyenne 2e trimestre	226.55%	229.86%
Moyenne 3e trimestre	116.74%	115.87%
Moyenne 4e trimestre	208.52%	209.00%
<b>Actifs liquides de haute qualité (HQLA)</b>		
Moyenne 1er trimestre	32'826	32'404
Moyenne 2e trimestre	35'279	34'938
Moyenne 3e trimestre	18'225	17'715
Moyenne 4e trimestre	30'013	29'359
<b>Flux nets de trésorerie</b>		
Moyenne 1er trimestre	15'197	14'780
Moyenne 2e trimestre	15'576	15'202
Moyenne 3e trimestre	15'618	15'294
Moyenne 4e trimestre	14'611	14'262

**Vu l'impact peu significatif en matière de liquidité pour le groupe, les montants et les pourcents présentés ci-dessus sont ceux de la Caisse d'Epargne Riviera.**